



**AGENCE D'URBANISME
DU TERRITOIRE DE BELFORT
PROGRAMME DE TRAVAIL
2010**

I – ORIENTATIONS DU PROGRAMME 2010

↪ La poursuite de la mission de l'AUTB, basée sur le conseil aux collectivités, l'appui aux projets et le suivi des dynamiques territoriales, comporte toujours des éléments de contexte particuliers. L'année 2010 est marquée par plusieurs faits majeurs :

- **la prégnance de la crise économique**, dont la mesure est prise par les différents observatoires de l'économie, de l'habitat, du social... mais aussi à travers la nécessité de mettre en question les modèles de développement qui ont prévalu depuis quarante ans ;
- **le « Grenelle de l'environnement-deuxième phase »** doit être sanctionné par un travail législatif et toucher de nombreux sujets en rapport avec l'aménagement : PLU et SCoT, préservation environnementale, commerce, entrées de villes, transports ;
- **la réforme des collectivités et de la fiscalité territoriales** est aussi importante à travers ses effets en matière de gouvernance des territoires et de logiques intercommunales ;
- sur un autre niveau, **la mise à disposition de nouvelles données issues du recensement de population** est toujours un événement important, qui permet de prendre la mesure des évolutions vécues depuis 1999.

↪ **Les projets marquants déjà mentionnés en 2009 restent actifs**, qu'il s'agisse des infrastructures de transports (LGV, maillage ferroviaire, maillage routier) et des grandes opérations et équipements (secteur gare TGV, Techn'Hom, site médian du CHBM). De nouveaux projets importants sont en émergence : le développement local autour de la future ligne Belfort-Delle, le projet d'un TCSP et le centre-ville de Belfort sont à intégrer désormais comme des leviers de première importance.

↪ **Les constructions de cohérences territoriales se poursuivent et s'affirment : Projet de Ville de Belfort, Projet d'Agglomération de la C.A.B., contrat de mobilité, ... mais aussi reprise du SCoT du Territoire de Belfort.**

L'axe Belfort-Delle mériterait un débat, tant les potentialités de cet espace pourraient être mises en rapport avec l'importance des investissements envisagés pour rouvrir la ligne TER.

↪ **L'Aire Urbaine** est toujours présente dans les préoccupations de l'AUTB. L'année 2010 est porteuse de questions :

- d'ordre stratégique : comment fédérer et positionner ce territoire, sur la base de quel projet ?
- d'ordre fonctionnel : comment renforcer les transports, l'attractivité économique et les fonctions supérieures ?

Sur ce terrain la coopération avec l'ADUPM est un principe déjà acté et qui peut encore se renforcer.

↪ **Les travaux relatifs aux grandes échelles de partenariat**, déjà engagés aux niveaux régional et de la Métropole Rhin-Rhône, sont poursuivis avec l'émergence d'un questionnement relatif au Sillon Lorrain.

↪ **Plus de coopération** : à partir de la mise en œuvre concrète de son programme de travail, l'AUTB se met en relation avec un nombre croissant de structures d'études et de développement : localement dans le domaine du développement économique, dans l'Aire urbaine et dans l'espace « Rhin-Rhône » avec les agences d'urbanisme de ces territoires.

Les travaux construits en partenariat avec les autres agences d'urbanisme sont repris en fin de document.

II – LE PROGRAMME PARTENARIAL

1 – Partager l'information

1.1 – Développement du centre de ressources et d'information

➤ Développement de l'information en ligne

Le site Internet de l'AUTB est devenu l'outil principal de communication des travaux de l'Agence. Il est administré en interne et actualisé en temps réel.

➤ Espace documentaire

Catalogage et développement de la documentation de l'AUTB et revue de presse locale quotidienne.

1.2 – SIG – Données géographiques – Données urbaines

➤ Animation du groupe local des géomaticiens

Poursuite du travail de partenariat entre sigistes et détenteurs publics de données territorialisées. Elargissement du cercle aux autres partenaires potentiels de l'Aire Urbaine et du pays de Lure.

➤ L'enjeu du « géoréférencement » de l'information

Un investissement méthodologique sera engagé en 2010 dans l'objectif de permettre l'exploitation géographique de toute donnée adressée ou géocodée. Les données économiques (fichiers d'entreprises), urbaines (services) ou autres, doivent correspondre à des identifiants de localisation exploitables par les SIG. Cette correspondance ouvre de nombreuses applications et apporte une vision plus complète du territoire.

1.3 – Les observatoires

➤ Atlas du Territoire de Belfort

Il reste conforme à sa définition antérieure en visant un large public intéressé par notre département sous tous ses aspects. Il est désormais mis en ligne et actualisé au fil de l'année (actualisation complète des thèmes tourisme, environnement, grands projets).

➤ Démographie

L'AUTB est en relation directe avec l'INSEE.

Présentation de synthèses des données issues du recensement permanent (2006-2007) : traitement des données par quartier, suivi des chiffres communaux, évolutions 1999. Synthèse sur la CCP Lure.

L'AUTB travaille avec l'ADUPM et l'INSEE sur plusieurs thèmes : les emplois supérieurs (ou cadres des fonctions métropolitaines), l'exportation, les mobilités géographiques dans l'Aire Urbaine. Des numéros de la revue « *L'essentiel* » seront publiés au niveau national.

➤ Habitat

- Elaboration des « chiffres clés annuels » : marché de l'habitat, construction, mutations foncières, vacance et orientations publiques ; calage des données sur l'Aire Urbaine ;
- Etablissement d'une note de conjoncture trimestrielle ;
- Etat du parc social et étude de son occupation ;
- Analyse de l'offre immobilière et foncière suivi de la production, de la commercialisation et des flux de logements neufs apportés par les professionnels immobiliers. Le point de vue des acteurs de l'habitat sur le contexte local sera exposé à travers une série d'entretiens ;
- Diagnostic et suivi des DIA ;
- Aide méthodologique à la CCP Lure ;
- Catalogue des sources et données relatives à l'habitat ;

➤ Observatoire Régional de l'Habitat Conseil Régional de l'Habitat et Réseau Régional des Acteurs de l'Habitat

L'AUTB entend poursuivre activement sa collaboration avec les agences d'urbanisme concernées et les autres acteurs régionaux, à l'élaboration d'une plateforme d'observation que pilote la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les agences d'urbanisme participeront à compter de cette année au Conseil Régional de l'Habitat.

Il en va de même pour les divers échanges sur l'habitat animés par l'Union Sociale de l'Habitat de Franche-Comté.

➤ Observation sociale et projets de Développement Social

Deux dispositifs d'observation ont été mis en place : l'Observatoire Social Départemental et le Projet de Développement Social Local de Belfort. Ceux-ci sont d'ailleurs complémentaires et se négocient aussi avec l'Etat, la CAF et d'autres intervenants. L'AUTB, qui a déjà œuvré sur le terrain de l'observation sociale, ou qui a été partie prenante dans des procédures (contrat de ville, CUCS), reste mobilisée sur cette problématique.

Par ailleurs, l'AUTB publie sur son site internet des notes d'actualité relatives aux questions et enjeux sociaux particuliers à notre territoire

➤ Activité économique

- Atlas des zones d'activités : poursuite de cet important travail d'inventaire des activités présentes sur les sites d'activités du département. Mise en ligne et partage de l'information au niveau régional ;
- Tableau de l'emploi dans l'Aire Urbaine : sur la base des données 2006 issues du RPP INSEE ADUPM et AUTB préparent un document synthétique en vue d'une diffusion locale.
- Mesure de l'activité dans le centre-ville : au moment où se mettent en place de nouveaux pôles d'activité pour construire l'offre territoriale de l'après TGV, le centre-ville de Belfort – qui constitue naturellement la plus forte concentration d'activité et de services - doit réaffirmer son potentiel de centralité, porteur de nouveaux projets.
- Plus que jamais les mutations économiques et les réformes nationales exigent de pouvoir appréhender l'économie locale. L'AUTB participe au groupe de réflexion des acteurs du développement local animé par l'ADEBT.

➤ Déplacements

- Elaboration d'un document synthétique annuel sur la mobilité.

Sur la base des différentes données disponibles sur les déplacements et la mobilité, l'AUTB met en forme un document synthétique des chiffres clés de la mobilité destiné à un suivi annuel.

- *Benchmarking* de la part des transports collectifs urbains et de leurs performances dans les déplacements des villes du grand Est.

- Analyse de l'Aire Urbaine sous l'angle des migrations domicile-travail d'après les données du RRP2006.

La mise à disposition des données de migrations professionnelles et scolaires du recensement permettra de réaliser l'analyse des déplacements domicile-travail à l'échelle de l'Aire urbaine et des territoires limitrophes, en collaboration avec l'ADUPM.

2 – Projection – Planification - Prospective

2.1 – Echelles pluri-territoriales

➤ Echelle de l'Aire Urbaine (et du SMAU)

L'AUTB est disponible pour un partenariat d'étude et de projet au sein du SMAU. Lors de ces dernières années un travail continu a été effectué en partenariat avec l'ADUPM. La réflexion réengagée au dernier trimestre 2009 doit renouveler les objectifs et les priorités de l'Aire Urbaine.

➤ Echelle régionale

Faisant suite à l'adhésion du Conseil Régional aux trois agences d'urbanisme de Franche-Comté, celles-ci ont travaillé sur les potentialités régionales et sur les dynamiques liées à « l'après TGV ». L'approfondissement de cette réflexion est prévu en 2010 de même qu'un travail d'échange technique, de diffusion et de synthèse.

Par ailleurs, les agences d'urbanisme seront impliquées dans le cadre du Pôle Régional d'Appui des Territoires (PRAT) sur la thématique des nouvelles démarches de planification.

➤ Echelle de la Métropole Rhin-Rhône

- L'AUTB est associée au « groupe projet » constitué de fonctionnaires, experts et personnes ressources, dont le rôle est d'impulser ou d'approfondir les actions entreprises par le réseau.

- En partenariat avec les agences d'urbanisme de Mulhouse, Montbéliard et Besançon, l'AUTB contribuera à un recensement ciblé des projets urbains liés au TGV et à ses gares, à la relation aux centres des agglomérations... L'objectif est de constituer une somme d'informations utiles pour visualiser les implications locales et faciliter des rapprochements.

➤ Echelle européenne : InnoCité

« InnoCité » fait partie du programme communautaire *Interreg IV B Espace Alpin 2007-2013* et porte sur les moyens et outils d'amélioration de la compétitivité des petites villes périphériques des grandes métropoles et aires urbaines alpines. Le Conseil Régional de Franche-Comté est, avec la ville de Lure, partie prenante de ce programme et a souhaité s'appuyer sur l'AUTB pour renforcer son implication.

2.2 – SCoT du Territoire de Belfort : relance des études

➤ Assistance administrative et technique

L'AUTB, qui est aussi le siège du SM SCoT, effectue pour cette structure un travail de soutien administratif et technique.

➤ SCoT : relance du projet

La relance du projet de SCoT est inscrite à l'agenda des années 2010 et 2011 avec quatre thématiques pour structurer le travail :

- les centralités, les services, le commerce ;
- les déplacements et l'urbanisation ;
- les secteurs à forts enjeux ;
- l'infrastructure « verte et bleue ».

La remise en chantier du SCoT sera un moment important pour apprécier les enjeux de l'aménagement du territoire (structuration des pôles, structuration des transports et de l'offre de mobilité, positionnement au sein de l'Aire Urbaine, espace médian, sud du territoire, massif vosgien...) ainsi que les questions de maîtrise du foncier, de protection environnementale et des risques.

2.3 – Communauté de l'Agglomération Belfortaine : Projet d'agglomération

Au côté des services de la CAB, l'AUTB sera fortement impliquée dans le projet d'agglomération. Celui-ci constitue une démarche fondamentale pour l'avenir de l'agglomération. La CAB a la volonté de prendre toute sa place dans l'espace Rhin-Rhône et a aussi l'ambition de faire progresser la qualité de vie et des services. L'AUTB est présente à travers sa participation au Comité Technique, la rédaction des synthèses de certaines séances de travail, la production de données et d'analyses, la participation à la mise en forme des documents... Cet engagement de l'AUTB a été effectif pendant toute l'année 2009 et sera poursuivi en 2010 et jusqu'au terme de la démarche.

2.4 – Contrat de Mobilité Durable

Le SMTC a adhéré à l'AUTB dans la perspective de coopérer dans l'élaboration des politiques de déplacement. Cette coopération engagée en 2008 pour trois ans a permis l'adoption du Contrat durable de mobilité. Ce document met en place les bases de la politique de mobilité, en rapport avec le fonctionnement des échanges actuels, avec les grands enjeux comme le TGV et les grands équipements (site médian du CHBM, pôles d'activités...) et avec les attentes d'alternatives durables. Le Contrat de mobilité est donc poursuivi par des projets de terrain à développer en relation avec les intercommunalités.

2.5 – Politiques de l'habitat et de cohésion sociale

➤ PLH : révision de la territorialisation des objectifs

Depuis 2007, la CAB est délégataire de la compétence de l'Etat pour « l'aide à la pierre ». Un PLH a donc été établi, avec le concours de l'AUTB, sous l'autorité de la CAB. Ce programme a donné lieu à certains dispositifs en matière de financement, de réhabilitation, etc. Il constitue une démarche active.

Les objectifs du PLH doivent être revus en 2010 dans un nouveau contexte : la loi MOLLE (territorialisation des objectifs), la fin du Plan de Cohésion Sociale et la renégociation de la délégation de l'aide à la pierre. L'AUTB interviendra auprès des services de la CAB pour mobiliser les informations et analyses nécessaires à cette démarche.

➤ Zoom sur le foncier périurbain du secteur Sud de la CAB.

Sous l'effet d'une attractivité causée par la gare TGV et des avantages de desserte, l'espace sud de la CAB est exposé au risque d'une urbanisation mal organisée.

3 – ETUDES D'URBANISME : Conseil aux partenaires – Appui aux projets - Expertises

3.1 – Etudes d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable

➤ Projet Urbain de Belfort

La Ville de Belfort réalise un travail de mise en perspective de ses évolutions, de ses actions, de ses projets et de ses ambitions dans le domaine urbain. Il s'agit tout autant de concevoir et d'exprimer les nouveaux enjeux de la ville à un horizon de vingt ans, que de travailler à la qualité du tissu urbain (valorisation, patrimoine, structure...). Ce travail permettra de présenter une vision globale de la ville et une programmation des évolutions nécessaires pour soutenir son attractivité dans l'Aire Urbaine de l'après TGV. L'AUTB est au cœur d'un travail coopératif avec les services de la Ville.

➤ Plan Paysage de la CAB

Le Plan Paysage de la CAB a été relancé en 2009, l'AUTB ayant contribué à actualiser les éléments du diagnostic et à mettre au point la méthode de mise en application de ce sujet. Les sites de Bourogne et d'Évette-Salbert ont été étudiés dans cette phase de test. Il est donc envisagé de poursuivre la mise en œuvre du Plan Paysage sur les 18 sites inventoriés, de compléter cet inventaire et de bâtir un projet sur le secteur « *La Chaux* » à Bourogne.

➤ Veille sur l'émergence des « éco-quartiers » ou de développements urbains durables

- Delle : assistance au montage du projet de quartier des Montreux et Vergerats
Mission d'assistance auprès de la Ville de Delle pour créer une ZAC. Cette mission consiste d'abord à mettre en place les objectifs de programmation et de qualité voulus pour cette opération. En outre les éléments principaux du dossier de création de ZAC seront élaborés.

- Elaboration de fiches pédagogiques issues des innovations locales en matière de ville durable.

- Suivi du Plan Climat Territorial et des politiques environnementales

La CAB et la ville de Belfort se sont engagées dans ces procédures nouvelles qui font évoluer la vision et la gestion de l'aménagement du territoire. Ces démarches sont progressivement intégrées dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

➤ Etudes de faisabilité et « expertises rapides »

L'AUTB est sollicitée pour des études préparatoires de projets ou d'approches préliminaires (diagnostic de potentialités, recherche de sites, principes d'organisation, faisabilité...). Ces études de faisabilité ont pour objet d'aider à la décision en matière de lancement de projet.

3.2 – Suivi des projets marquants et des secteurs à forts enjeux

L'AUTB participe à différents groupes de travail mis en place autour des grandes opérations, en particulier :

- le projet TCSP ;
- le secteur gare TGV, les parcs d'activités et d'innovation qui s'y développent ;
- le site Médian du CHBM ;
- le projet Techn'Hom.

Néanmoins un investissement nouveau sera nécessaire sur la question des transports et de leur rapport au développement local, avec le suivi de deux projets : la ligne Belfort-Delle, l'étude d'un TCSP dans l'agglomération de Belfort.

➤ Etude d'un TCSP dans l'agglomération belfortaine

Ce projet est lancé par le SMTC en partenariat avec les collectivités concernées. Il met à l'étude un service de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), véritable épine dorsale des transports urbains et périurbains. Un groupe de travail et d'experts sera mobilisé sur ces études, avec un apport significatif de l'AUTB.

➤ Analyse du territoire concerné par la réouverture de la ligne Belfort-Delle

Le projet de réouverture de la ligne Belfort-Delle a été acté fin 2009. Certaines études techniques ont déjà été réalisées ou sont en cours. Par delà l'infrastructure et parce qu'il s'agira d'un investissement public important, l'AUTB propose de travailler sur les retombées en matière d'aménagement du territoire. Tout d'abord sur le plan local, les territoires traversés et les communes desservies, doivent organiser un fonctionnement donnant du sens et du potentiel à cette infrastructure : desserte, intermodalité, équipements et services, développement résidentiel et des entreprises...

Sur le lien inter-territorial que constituera la réouverture de la ligne, il est intéressant d'évaluer son impact sur le positionnement géographique de Belfort, dans sa relation avec la Suisse, ou encore de redynamisation du Sud du département, pour sortir du processus de crise dont il est victime depuis de nombreuses années.

3.3 – Urbanisme réglementaire

➤ Appui aux procédures d'urbanisme du Territoire de Belfort

L'AUTB participe ou prend en charge les procédures de modification ou de révisions simplifiées de POS/PLU relatives à l'exercice des compétences de la CAB.

La modification du PLU de Meroux est prévue afin de mettre en œuvre le projet de ZAC du parc d'innovation des Plutons, projet constitutif de l'environnement du TGV. Cette procédure fait suite à la révision simplifiée du POS de Bourogne pour ce même motif.

➤ Appui aux procédures d'urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Lure

La CCPL envisage le lancement d'un PLU Intercommunal qui pourrait être lancé dès 2010. L'appui de l'AUTB portera sur l'animation d'une réflexion préalable sur les motivations et enjeux liés à un PLU intercommunal, la veille juridique (« Grenelle 2 »), le conseil préalable au lancement, l'aide au montage des procédures de choix des prestataires, le suivi qualitatif des travaux pendant le déroulement de la démarche. L'AUTB pourra mettre à disposition tous les éléments statistiques ou autres, dont elle dispose et qui seraient utiles.

➤ Faire progresser la pratique des PLU

Cette préoccupation constante de l'AUTB sera en 2010 exacerbée par les évolutions du Code de l'Urbanisme. La portée des PLU et leur approche de niveau intercommunal justifieront un travail de pédagogie et de renouvellement des méthodes, dont l'AUTB sera porteur vis-à-vis des collectivités locales du Territoire de Belfort.

➤ Veille réglementaire et information

L'AUTB effectue un suivi et réalise des synthèses destinées aux acteurs locaux, pour ce qui concerne les nouvelles règles de l'urbanisme et de l'aménagement. Dans la période actuelle nous assistons à des changements nombreux et rapides des cadres juridiques comme des formes de contractualisation.

III – CONTRATS PARTICULIERS

➤ Documents d'urbanisme réglementaire

La production de documents d'urbanisme occupe l'essentiel de l'activité contractuelle de l'AUTB : élaborations de PLU pour les communes de **Chaux, Anjoutey, Froidefontaine, Bavilliers** ; modifications de PLU pour les communes de **Delle** et d'**Offemont**.

➤ Etude de projet urbain

La commune de Danjoutin a confié à la SODEB le montage de la ZAC de la Grande Combe. Cette opération doit être orientée pour mettre en œuvre un urbanisme durable. L'AUTB travaille à l'élaboration du concept urbain après une analyse des potentialités du site et de son insertion dans le contexte local.

1 – Partager l'information

➤ Démographie, socio-économie

L'AUTB travaille avec l'ADUPM et l'INSEE sur plusieurs thèmes : les emplois supérieurs (ou cadres des fonctions métropolitaines), l'exportation, les mobilités géographiques dans l'Aire Urbaine. Des numéros de la revue « *L'essentiel* » seront publiés au niveau national.

Tableau de l'emploi dans l'Aire Urbaine : sur la base des données 2006 issues du RPP INSEE, ADUPM et AUTB préparent un document synthétique en vue d'une diffusion locale.

➤ Habitat

Elaboration des « chiffres clés annuels » : marché de l'habitat, construction, mutations foncières, vacance et orientations publiques ; calage des données sur l'Aire Urbaine.

Catalogue des sources et données relatives à l'habitat.

➤ Observatoire Régional de l'Habitat Conseil Régional de l'Habitat et Réseau Régional des Acteurs de l'Habitat

L'AUTB entend poursuivre activement sa collaboration avec les agences d'urbanisme concernées et les autres acteurs régionaux, à l'élaboration d'une plateforme d'observation que pilote la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les agences d'urbanisme participeront à compter de cette année au Conseil Régional de l'Habitat.

Il en va de même pour les divers échanges sur l'habitat animés par l'Union Sociale de l'Habitat de Franche-Comté.

➤ Déplacements

Analyse de l'Aire Urbaine sous l'angle des migrations domicile-travail d'après les données du RRP2006.

2 – Projection – Planification - Prospective

➤ Echelle de l'Aire Urbaine (et du SMAU)

L'AUTB est disponible pour un partenariat d'étude et de projet au sein du SMAU. Lors de ces dernières années un travail continu a été effectué en partenariat avec l'ADUPM. La réflexion réengagée au dernier trimestre 2009 doit renouveler les objectifs et les priorités de l'Aire Urbaine.

➤ Echelle régionale

Faisant suite à l'adhésion du Conseil Régional aux trois agences d'urbanisme de Franche-Comté, celles-ci ont travaillé sur les potentialités régionales et sur les dynamiques liées à « *l'après TGV* ». L'approfondissement de cette réflexion est prévu en 2010 de même qu'un travail d'échange technique, de diffusion et de synthèse.

Par ailleurs, les agences d'urbanisme seront impliquées dans le cadre du Pôle Régional d'Appui des Territoires (PRAT) sur la thématique des nouvelles démarches de planification.

➤ Echelle de la Métropole Rhin-Rhône

En partenariat avec les agences d'urbanisme de Mulhouse, Montbéliard et Besançon, l'AUTB contribuera à un recensement ciblé des projets urbains liés au TGV et à ses gares, à la relation aux centres des agglomérations... L'objectif est de constituer une somme d'informations utiles pour visualiser les implications locales et faciliter des rapprochements.

3 – Echanges méthodologiques

- Tant au niveau des données que des méthodes, les agences constituent un réseau de compétences parallèles et complémentaires qui n'hésitent pas à se mettre en lien.